

Un système inter-institutionnel sera mis en place pour le contrôle du Trafic Illicite de Biens Culturels

Écrit par Gaëtan Juillard

Jeudi, 10 Février 2011 09:12 -

Le mercredi 9 février 2011 a eu lieu la réunion de la Commission Nationale de Lutte Contre le Trafic Illicite de Biens Culturels. Pour la première fois, la mise en place d'un système interinstitutionnel qui servira au contrôle et au suivi exhaustif des plaintes pour vol ou trafic de biens patrimoniaux ainsi que leur rattachement, est traitée. Ce système sera articulé à partir de chacune des institutions spécialisées dans les sujets liés au patrimoine culturel, et servira à rendre ces processus plus efficaces.

Par ailleurs, un compte-rendu des activités développées par les diverses institutions qui conformément la commission a également été présenté.

[En savoir plus sur le site du Ministère de Coordination du Patrimoine](#)